70	25/05/2018	BE 0454.216.257	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18141.00061	M 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination:	Immobilière	Meyers	Hennau

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Meyers Hennau N°: 11 Boîte:

Code postal: 1020 Commune: Laeken (Bruxelles-Ville)

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0454.216.257

09-05-2018

au

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

17-12-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

01-01-2017 au

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.1.1, M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 11

N° BE 0454.216.257 M 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

DUMONT CHASSART Edmée

Avenue Centrale 6 1950 Kraainem BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2012 Fin de mandat: 14-05-2018 Administrateur

DE MURGA DU BOIS Francisco

Avenue de Hinnisdael 14/A13

1950 Kraainem Belgique

Début de mandat: 14-05-2012 Fin de mandat: 14-05-2018 Administrateur délégué

DE MURGA Francisco

Avenue Centrale 6 1950 Kraainem BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2012 Fin de mandat: 14-05-2018 Administrateur

DE MURGA Santiago

Rue de Garennes 90 1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2012 Fin de mandat: 14-05-2018 Administrateur

DE MURGA Angelina

Avenue Jan Olieslagers 26/10 1150 Woluwé-Saint-Pierre

BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2012 Fin de mandat: 14-05-2018 Administrateur

N°	BE 0454.216.257	M 2.2
	BE 0 10 11E 10.E01	

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
PME ASSISTANCE SPRL BE 0422.379.174 Mutsaardplein 2/A 1853 Strombeek-Bever BELGIQUE	221055-3f-91	A B C D
Représenté directement ou indirectement par CHERPION Laurent Expert-comptable Mutsaardplein 2A 1853 Strombeek-Bever BELGIQUE	11687 2F 76	

^{*} Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Ν°

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>233.831</u>	<u>261.743</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles Terrains et constructions Installations, machines et outillage Mobilier et matériel roulant Location-financement et droits similaires Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours et acomptes versés	6.1.2	22/27 22 23 24 25 26 27	233.075 233.075	260.987 260.987
Immobilisations financières	6.1.3	28	756	756
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>17.839</u>	<u>383.291</u>
Créances à plus d'un an Créances commerciales Autres créances		29 290 291		
Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Commandes en cours d'exécution		3 30/36 37		
Créances à un an au plus Créances commerciales Autres créances		40/41 40 41	14.578 13.858 720	323.597 559 323.038
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	3.061	55.508
Comptes de régularisation		490/1	200	4.185
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	251.670	645.033

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>208.442</u>	<u>291.111</u>
Capital		10	830.014 830.014	830.014 830.014
Capital souscrit Capital non appelé		100 101	630.014	630.014
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves Réserve légale Réserves indisponibles Pour actions propres Autres Réserves immunisées Réserves disponibles		13 130 131 1310 1311 132 133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	-621.572	-538.903
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges Pensions et obligations similaires Charges fiscales Grosses réparations et gros entretien Obligations environnementales Autres risques et charges		160/5 160 161 162 163 164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>43.228</u>	<u>353.923</u>
Dettes à plus d'un an Dettes financières Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées Autres emprunts Dettes commerciales Acomptes reçus sur commandes Autres dettes		17 170/4 172/3 174/0 175 176 178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	43.228	353.923
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année Dettes financières Etablissements de crédit Autres emprunts		42 43 430/8 439		
Dettes commerciales Fournisseurs Effets à payer Acomptes reçus sur commandes		44 440/4 441 46	25.935 25.935	2.684 2.684
Dettes fiscales, salariales et sociales Impôts Rémunérations et charges sociales Autres dettes		45 450/3 454/9 47/48	5.227 174 5.053 12.067	5.723 1.091 4.633 345.516
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	251.670	645.033

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	9900	18.411	62.862
Dont: produits d'exploitation non récurrents	() ()	76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services	s et			
biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	39.859	33.563
Amortissements et réductions de valeur sur frais				
d'établissement, sur immobilisations incorporelle corporelles	es ei	630	27.912	27.912
Réductions de valeur sur stocks, sur commande	es en	030	27.312	27.312
cours d'exécution et sur créances commerciales				
dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations	() ()			
(utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	31.013	32.393
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre d				
de restructuration	(-)	649	582	
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	562	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-80.955	-31.005
Produits financiers		75/76B	88	
Produits financiers récurrents		75	88	
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	1.628	1.688
Charges financières récurrentes		65	1.628	1.688
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-82.495	-32.693
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	174	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-82.669	-32.693
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-82.669	-32.693

N° BE 0454.216.257 M 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) (+)/(-) (+)/(-)	9906 9905 14P	-621.572 -82.669 -538.903	-538.903 -32.693 -506.210
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres au capital et aux primes d'émission à la réserve légale aux autres réserves		691/2 691 6920 6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-621.572	-538.903
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer Rémunération du capital Administrateurs ou gérants Employés Autres allocataires		694/7 694 695 696 697		

ANNEXE

	Cod	es	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	819	9P	XXXXXXXXX	1.130.175
Mutations de l'exercice Acquisitions, y compris la production immobilisée Cessions et désaffectations Transferts d'une rubrique à une autre (+	816: 817: +)/(-) 818:	9	255.111	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	819	9	875.064	
Plus-values au terme de l'exercice	825	9P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice Actées Acquises de tiers Annulées Transférées d'une rubrique à une autre	8219 8229 8239 +)/(-) 8249	9		
Plus-values au terme de l'exercice	825	9		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	832	9P	XXXXXXXXX	869.189
Mutations de l'exercice Actés Repris Acquis de tiers	8279 8289 8299	9	27.912	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations Transférés d'une rubrique à une autre (4	+)/(-) 830s	-	255.111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	832	Э	641.989	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/2	7	<u>233.075</u>	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	XXXXXXXXX	756
Mutations de l'exercice Acquisitions Cessions et retraits Transferts d'une rubrique à une autre Autres mutations	(+)/(-) (+)/(-)	8365 8375 8385 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	756	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice Actées Acquises de tiers Annulées Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8415 8425 8435 8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice Actées Reprises Acquises de tiers Annulées à la suite de cessions et retraits Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8475 8485 8495 8505 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	xxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		28	<u>756</u>	

N°

BE 0454.216.257 M 6.5

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels

Ces dérogations se justifient comme suit : Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement

frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles

La montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

+ Actifs	Méthode L (linéaire)	++ + Base + NR (non	+	x en % +
+ + + + + + + + + + + + + + + + + + +	D (dégressive)	NR (non + réévaluée) + G (réévaluée) +	+ Principal + Min Max.	+ Frais accessoires + + Min Max. +
+	+	+	+	+ +
+ 1. Frais d'établissement	-	+	+	+ + +
+ 2. Immobilisations incorporelles		+	+	+ +
+	+	+	+	+ +
+ 3. Bâtiments industriels, admini- + stratifs ou commerciaux *		+	+	+ +
+		+	+	+ +
+ 4. Installations, machines et		+	+	+ +
+ outillage *		+	+	+ +
+ + 5. Matériel roulant *	-	+ +	+	+ + +
+	+	+	+	+ +
+ 6. Matériel de bureau et mobilier*	+	+	+	+ +
+ + 7. Autres immobilisations corp. *	+ +	+ +	+	+ + +

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une lique distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés : - montant pour l'exercice : EUR

- montant pour l'exercice : EUR - montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks

Stocks : Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : 2. En cours de fabrication - produits finis : 3. Marchandises : 4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

% leur valeur comptable

Commandes en cours d'exécution : Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Conventions de location-l'himacement pur n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élévés à : EUR

N° BE 0454.216.257 M 10

RAPPORT DE GESTION

```
Extrait du rapport de gestion :
[...]
Une perte reportée apparaît au bilan clôturé au 31/12/2017, de telle sorte que l'article 96, 6° du Code des Sociétés est d'application. Nous pouvons justifier de l'application des règles d'évaluation dans une perspective de continuité compte tenu des nouveaux projets envisagés. La société n'a aucune problématique en termes de liquidités et n'est en aucun cas en cessation de paiement.

L'actif net étant réduit à un montant inférieur au quart du capital social (art 633 du Code des Sociétés), nous avons établi un rapport spécial conformément au Code des Sociétés et vous demanderons de vous prononcer sur la dissolution éventuelle de la société.
[...]

Extrait du rapport spécial:
[...]

La structure des capitaux propres au 31.12.2017 se ventile comme suit :

Capital social 830.014,10

Perte reportée (-) 621.572,14

Total des capitaux propres 208.441,96

Etant donné l'importance de la perte, l'article 633 du Code des Sociétés est d'application.

L'actif circulant de 17.839,16 € est à mettre en rapport avec le passif court terme de 43.228,25 € (voir les détails dans les comptes internes ci annexés).

La société doit à Monsieur Francisco de Murga du Bois un montant de 11.477,99 € représentant le solde créditeur de son compte courant arrêté au 31 décembre 2017. Ce dernier s'engage à ne réclamer sa créance que si la trésorerie de la société le permet.

La société n'a aucune dette échue envers les tiers et n'est nullement en état de cessation de paiement.

Sur la base de ces commentaires, il vous est demandé de bien vouloir vous exprimer quant à la dissolution éventuelle de la société.

[...]
```

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

323 200

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l	l'exercice et	de
l'exercice pré	cédent	

Nombre moyen de travailleurs Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)		
	(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)		
100	1		1 ETP	ETP		
101	1.969		1.969 T	т		
102	39.859		39.859 T	Т		

A la date de clôture de l'exercice		1. Temps plein	2.	Temps partiel	3.	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1				1
Par type de contrat de travail						
Contrat à durée indéterminée	110	1				1
Contrat à durée déterminée	111					
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112					
Contrat de remplacement	113					
Par sexe et niveau d'études						
Hommes	120	1				1
de niveau primaire	1200	1				1
de niveau secondaire	1201					
de niveau supérieur non universitaire	1202					
de niveau universitaire	1203					
Femmes		1				1
de niveau primaire	1210	1				1
de niveau secondaire	1211					
de niveau supérieur non universitaire	1212					
de niveau universitaire	1213					
Par catégorie professionnelle						
Personnel de direction	130					
Employés		1				1
Ouvriers	132					
Autres	133					

N° BE 0454.216.257 M	12
----------------------	----

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1.	Temps plein	2.	Temps partiel	3.	Total en équivalents temps plein
e a é inscrits exercice	205						
ntrat a u cice	305						

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	